

**AFEL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAINT-PAUL-EN-CORNILLON
17/10/2015**

RAPPORT MORAL 2014-2015

(Approuvé à l'unanimité à l'AG du 17/10/2015 à ST PAUL EN CORNILLON)

Le rapport d'activité dont vous allez avoir connaissance dans quelques instants reflète la physionomie de l'association telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Au fil des années et surtout des mandatures, je note une évolution qui nous éloigne de plus en plus des raisons d'être de l'association lors de sa création. Les plus anciennes vivent parfois assez mal ce passage qui a rendu moins conviviale notre vie associative, moins fréquentes nos réunions.

Est-ce à dire que nous n'avons plus matière à exister ? Je ne le crois pas. Toutefois nos missions ne répondent plus aux besoins individuels de chacune, elles ont une portée plus générale et concernent le présent et l'avenir des femmes, leur place dans la société, les valeurs dont elles sont porteuses.

Les femmes élues actuelles apprennent vite leur rôle d'élue, aidées en cela par les formations de l'AMF de la Loire ; leur vie professionnelle leur apporte aussi souvent une richesse au service de leurs mandats ; la multiplicité des situations auxquelles elles sont confrontées au quotidien les oblige à une réactivité immédiate ; cet apprentissage sur le tas partagé avec leurs pairs, femmes et hommes, leur donne une compétence et un savoir faire qu'elles ne viennent plus chercher à l'association.

Aujourd'hui, apprécier le degré de modernisation d'une société, c'est regarder la place qu'occupent les femmes dans la vie publique, et notamment dans les communes, niveau

administratif où s'apprend et s'exerce la citoyenneté. Si nous voulons un pays, une Europe qui prenne en compte les aspirations des femmes, il est essentiel que les femmes participent pleinement et équitablement au processus politique et aux décisions à tous les niveaux dans le respect du principe de démocratie paritaire. Nous avons, en tant qu'association, la responsabilité de faire évoluer la situation des femmes en politique et de garantir que les aspirations et les problèmes des femmes soient pleinement pris en compte.

Je rappelais il y a peu de temps que la parité ne doit pas avoir pour seul objectif de permettre aux femmes d'entrer dans les domaines de décision au même titre que les hommes, elle doit contribuer à une répartition non genrée des rôles entre les femmes et les hommes, et mettre les femmes et les hommes sur un pied d'égalité car la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique. A cet égard, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale répond à une exigence de justice sociale et de démocratie. (http://www.ccre.org/docs/charte_egalite_fr.doc).

Agir pour l'égalité femmes-hommes en tant que collectivité, c'est agir dans le sens de la justice, répondre à un enjeu de démocratie et renforcer la cohésion sociale, c'est garantir aussi une meilleure efficacité des politiques publiques. Ne pourrions-nous pas envisager de décliner quelques propositions adaptées aux tailles de nos communes et nous engager à les proposer ?

Autre champ d'action : la lutte contre les discriminations qui portent atteinte à la dignité de la personne. Contraire à la loi et au principe d'égalité, elle est nuisible à la cohésion sociale et destructrice pour ceux qui la subissent. Là encore, et sans doute avec d'autres partenaires institutionnels, nous avons une mission à conduire.

En reprenant le rapport d'activité, je crois que le virage est pris et, parmi les actions phare de cette année écoulée, nous pouvons citer :

- Le colloque dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité de la région Rhône-Alpes, en collaboration avec ELLES AUSSI, sur le thème: *"Quelle démocratie locale voulons-nous ?" (Le statut de l'élu-e local-e en questions)*
- La participation à l'action mise en place par l'association Femmes & Business : interclubs féminins sur le thème de *"La Pensée positive au Féminin"*, en collaboration avec 11 autres associations.

- La tenue d'un stand au Salon COMMUNE PASSION, à BONSON, en partenariat avec le CIDFF et le Comité Féminin.
- La participation aux manifestations de la Journée Internationale Des Droits Des Femmes.

Et pour aider les femmes élues à assumer leur mandat :

- La découverte du SIEL.
- La formation sur les financements européens.
- La découverte des Archives départementales.

En vous remerciant de votre attention, je vous invite, Mesdames à poursuivre les missions qui sont les nôtres, à travailler en partenariat afin de rendre plus efficaces nos actions, à proposer des projets innovants.

Andrée CHAIZE, Présidente de l'AFEL